

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 10 MAI 2017

N° 82/17

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 2 mai 2017,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 17 mai 2017,

Objet de la délibération :
GROUPE D'ACTION LOCAL (GAL) : désignation de 5 suppléants

Nombre de membres

- En exercice : 99
- Présents titulaires : 74
- Absents : 25
 - Dont suppléés : 4
 - Dont représentés : 9
 - Excusés : 3
 - Non excusés : 9
- Votants : 87

L'an deux mil dix-sept

Le dix mai,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle de convivialité du "Berceau du Comté" à Déservillers sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de mai

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

M. Chatelain Claude à M. Sage Jean-Luc, M. Longeot Jean-François à Mme Breuillot Laurence, M. Oudet Alain à M. Gallet Serge, M. Lievremont Jean-Michel à M. Bonnefoy Frédéric, M. Ducret Sylvain à Mme Petit Marie-Jeanne, Mme Bertin Nathalie à M. Prost Jean-Paul, M. Chabod Gérard à M. Pernin Daniel, M. Groshenry Maxime à M. Faivre-Pierret Christophe, M. Gaillard Marcel à M. Bérion Dominique

Procuration

M. Laithier Didier par M. Vernerey, M. Chaussarot Michel par M. Bole, M. Dugourd Pascal par M. Legain Christophe, M. Demesmay Maurice par M. Monnier Alain

Suppléé(e)s

Excusé(e) Mme Faillenet Bernadette, M. Bruchon Pierre, M. Quete Gérard

Absent(e)s

Mmes Breuillot Christine & Faillenet Maryse, Ms. Maurice Jacques & Percier Pascal, Mme Ragot Maryvonne, M. Moniotte Jacques, M. Pogliano Jean-Louis, M. Petetin Yves & M. Paul Jacques

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Madame Nathalie Van de Woestyne, ayant obtenu la majorité, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le fonctionnement du programme L.E.A.D.E.R. sur le territoire Loue Lison est assuré par le Groupe d'Action Local, organe regroupant l'ensemble des acteurs et partenaires locaux. Partie intégrante du G.A.L., le Comité de Programmation prend les décisions affectant le programme et la stratégie de développement local, en particulier l'attribution des aides aux porteurs de projets.

Le Comité de Programmation est constitué de vingt-neuf membres, quinze dans le collège privé, quatorze dans le collège public. Parmi ce dernier, neuf membres titulaires plus neuf membres suppléants sont des élus du territoire, choisis parmi les délégués de la Communauté de Communes Loue Lison, structure porteuse du programme L.E.A.D.E.R..

Les délégués sont ainsi appelés à désigner les neuf membres titulaires et les neuf membres suppléants qui siègeront au Comité de Programmation. Lors de la séance du conseil communautaire du 13 février 2017, neuf titulaires et quatre suppléants avaient posé leur candidature et avaient été élus.

Le Président sollicite cinq nouveaux représentants afin de compléter les postes de suppléants vacants.

Suite aux nouvelles candidatures, les représentants élus du Comité de Programmation proposés sont les suivants :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Monsieur Philippe BOUQUET	Madame Cécile BORDY
Monsieur Jean-Pierre DEBOIS	Monsieur Michel DEBRAY
Monsieur Maurice DEMESMAY	Monsieur Frédéric GUILLAME
Madame Sarah FAIVRE	Monsieur Gérard MAMET
Monsieur Jean-Claude GRENIER	Monsieur Frédéric BONNEFOI
Monsieur Pierre MAIRE	Madame Sabrine BOUCON GALIMARD
Monsieur Thierry MAIRE DU POSET	Monsieur Philippe EDME
Monsieur Philippe MARECHAL	Monsieur Joël BOLE
Monsieur Jean-Claude STADELMANN	Monsieur Philippe BARDEY

Invité à se prononcer, le conseil communautaire à l'unanimité valide les représentants élus au Comité de programmation du GAL Loue Lison.

Fait et délibéré en séance, le 10.05.17

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président